



**DIPLÔME UNIVERSITAIRE
ENSEIGNER DANS UN
ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

**Parcours enseigner
l'Histoire et la Géographie en
collège et lycée**

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Enseigner dans un établissement français à l'étranger parcours enseigner les mathématiques en collège et lycée

Présentation

Une formation adossée à un diplôme.

Le Diplôme Universitaire « Enseigner en établissement français à l'étranger » propose aux enseignants recrutés dans les établissements français à l'étranger non titulaires (statut de « recruté local ») une formation d'adaptation à l'emploi ; cette formation permet l'obtention d'un diplôme suite à un processus d'évaluation des acquisitions. Le DU EEFE s'articule autour de contenus propres aux gestes professionnels des enseignants, de données didactiques et pédagogiques des disciplines scolaires, de l'intégration du numérique dans l'enseignement et d'une approche inclusive de la difficulté scolaire. Les contenus s'ancrent également sur la gestion de la diversité des publics accueillis dans un établissement français à l'étranger, notamment autour de la diversité linguistique.

L'enjeu de la formation est de permettre aux enseignants de mieux vivre la classe et ainsi de favoriser la réussite des élèves.

Une formation et un diplôme liés à un contexte

Pour comprendre l'intérêt de ce diplôme, rappelons que les établissements français à l'étranger recrutent deux types de personnels :

- des personnels expatriés ou résidents qui sont titulaires de l'Education Nationale ;
- des personnels dits «recrutés locaux» qui sont recrutés directement par un établissement scolaire avec un contrat conforme au droit local.

Dans le cas des recrutés locaux, le besoin de formation est reconnu comme important car ces personnes n'ont pas suivi de formation relative à l'enseignement, à la pédagogie et à la didactique disciplinaire et professionnelle. Le fait de pouvoir également acquérir un diplôme leur confère une légitimité à enseigner : au-delà d'une reconnaissance professionnelle, c'est aussi une reconnaissance personnelle que permet l'accès au diplôme.

Une formation pensée et proposée à distance

C'est dans le cadre du concept d'universités numériques et d'apprentissage en ligne (e-learning) que le DU EEFE a été pensé : la formation se déroule totalement à distance via la plateforme Moodle qui est accessible 24h/24 et tous les jours de la semaine. Cette numérisation des contenus et cette disponibilité répond à deux réalités :

- le public auquel s'adresse ce diplôme (public la plupart du temps en emploi) nécessite l'individualisation et la personnalisation de la formation et doit donner la possibilité à chacun de suivre la formation à son rythme. Cela oblige la création de ressources numériques de qualité (diaporama, vidéo, etc.), accessibles et explicites ;
- le public inscrit se répartit sur un grand nombre de pays aux fuseaux horaires différents.

Un diplôme structuré en parcours

Le DU EEFE comporte cinq parcours (professeur des écoles, de mathématiques, de français, d'histoire géographie, de sciences).

Les différents parcours sont articulés autour d'unités d'enseignement (UE) composées de plusieurs modules. Chaque unité d'enseignement est bâtie en lien avec les programmes de l'Education Nationale. Elle propose des références explicites aux travaux de recherche en neurosciences et présentent des usages du numérique en contexte.

Chaque module s'appuie sur des contenus, des travaux à réaliser, une réflexion à mener en lien avec la thématique de l'UE. Un calendrier est établi pour l'ouverture de chaque module, la durée du module est en principe de deux semaines. Les modules prennent en compte les aspects relatifs à la conception, à la réalisation, à l'évaluation des séances d'enseignement.

Une formation validée par l'obtention d'un diplôme

Pour obtenir le DU, les stagiaires doivent déposer des travaux qui seront notés. Chacun de ces travaux est pensé en lien avec le travail de la classe et répond à la logique de la formation d'adulte et du développement professionnel : les travaux font l'objet de rendus intermédiaires qui permettent aux formateurs de donner des conseils sur les directions à prendre, les modifications à apporter... L'évaluation porte sur deux modules pour chaque unité d'enseignement. La note accordée pour chaque unité d'enseignement est obtenue par la moyenne des notes des deux modules évalués (chaque module noté compte pour 50% de la note de l'unité d'enseignement). L'obtention du DU est déclarée lorsque la moyenne générale des unités d'enseignement est égale ou supérieure à 10. Cela signifie que les notes des unités d'enseignement se compensent les unes avec les autres.

Le diplôme mentionnera le parcours que l'étudiant a suivi.

Préparation au CAPEFE

La mise en place de cette nouvelle certification est accompagnée par le DU EEFE. En effet les contenus et les évaluations vous permettent de vous préparer aux épreuves. Une unité d'enseignement optionnelle peut également vous permettre de mieux en saisir les enjeux.

Maquette

UE 1 : Enseigner l'Histoire et la Géographie dans un établissement français de l'étranger

- Module 1 : Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève
- Module 2 : L'histoire et la géographie dans les programmes de l'enseignement secondaire : des repères et des concepts
- Module 3 : Enseigner l'histoire et la géographie dans des établissements français de l'étranger, en conformité avec les directives officielles du Ministère de l'Education : des démarches et des outils
- Module 4 : Développer des compétences, pour préparer les élèves des établissements français de l'étranger aux examens du Ministère de l'Education Nationale.

UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner

- Module 1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités
- Module 2 : L'agir enseignant (1) : Planifier et réguler son enseignement
- Module 3 : L'agir enseignant (2) : S'approprier des pratiques pédagogiques favorables à la réussite de tous les élèves

UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel

- Module 1 : Développer une culture du « vivre ensemble »
- Module 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves
- Module 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement

UE 4 optionnelle : Préparation au CAPEFE
UE optionnelle non évaluée pour l'obtention du DU

- Module 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
- Module 2 : Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger
- Module 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français

La plateforme de cours

Module de prise en main de la plateforme (10h)

Dans une formation à distance, il est souvent nécessaire de formaliser des moments qui se déroulent naturellement lorsque les personnes se rencontrent "en vrai" et qui participent à la bonne marche de toute formation que ce soit pour des enfants ou des adultes.

Le premier contact entre les participants à une action de formation en fait partie. Les personnes se parlent, échangent, prennent conscience qu'ils font partie d'un groupe qui partage envies, peurs, objectifs, questionnements...

Ce moment informel n'est pas à négliger car il est le socle sur lequel se bâtira plus tard la coopération, les échanges, l'entre-aide, gage d'une formation qui permettra à tous de réussir.

Ce module a donc pour objectif de faire connaissance et de s'approprier la plateforme : se présenter, compléter son profil, les outils de régulation.

Description des Unités d'Enseignement

UE1 : Enseigner l'Histoire et la Géographie dans un établissement français de l'étranger

Module 1 10 heures	Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève
Description	Dans un contexte plurilingue, ce module permet de découvrir les différents statuts de la langue française : FLM, FLS, FLE, FLSco et les enjeux qui sont sous-tendus. Il invite l'enseignant à connaître le profil linguistique de ses élèves en lien avec les particularités de la langue hôte. Il présente des ressources disponibles, notamment numériques, et des démarches pédagogiques adaptées, dans un tel contexte.
Module 2 10 heures	L'histoire et la géographie dans les programmes de l'enseignement secondaire : des repères et des concepts
Description	Ce module permet de réfléchir sur les contenus à enseigner : comment, en conformité avec les directives ministérielles, échapper au risque de l'encyclopédisme ? Nous réfléchissons sur les critères et les démarches qui permettent de choisir les contenus d'enseignement à destination d'élèves vivant dans des pays parfois extra-européens et dans des contextes multiculturels : <ul style="list-style-type: none">• Permettre aux élèves d'acquérir les repères nécessaires à leur repérage dans le temps spécifique de l'histoire de la France et de l'Europe.• Maîtriser les concepts qui permettent de penser le passé et la façon dont les sociétés organisent leur espace.
Module 3 10 heures	Enseigner l'histoire et la géographie dans des établissements français de l'étranger, en conformité avec les directives officielles du Ministère de l'Education : des démarches et des outils
Description	L'enseignement de l'histoire et de la géographie repose sur des démarches propres à ces disciplines. Ces démarches supposent l'utilisation avec les élèves de supports spécifiques. L'usage des documents dits « authentiques » est central dans l'enseignement de l'histoire. Leur questionnement (essentiellement inductif lors du cours) doit être construit de façon précise. Les démarches suivies peuvent être variées. Elles ne présentent pas les mêmes atouts et ne répondent pas aux mêmes objectifs. Ces apprentissages ne doivent pas faire oublier l'importance de la parole professorale et du récit, en histoire comme en géographie.

Module 4 10 heures	Développer des compétences, pour préparer les élèves des établissements français de l'étranger aux examens du Ministère de l'Education Nationale.
Description	Les instructions officielles nous enjoignent d'enseigner un certain nombre de compétences. Elles sont spécifiées dans le « socle commun de compétences et de connaissances », et sont évaluées lors des épreuves officielles, notamment les épreuves du DNB. Elles doivent faire l'objet de moments d'apprentissage dédiés, et doivent être clairement identifiées par les enseignants. Comment enseigner ces compétences ? Peut-on théoriser différentes méthodes d'enseignement ? Quelles sont les compétences spécifiques à la géographie et à la démarche spatiale qui fait la spécificité de la discipline ?

Bibliographie indicative UE1

Une référence centrale pour réfléchir sur les pratiques de classe :

- J.L. Jadoulle, *Faire apprendre l'histoire*, Paris, Erasme, 2015

Des références complémentaires :

- D. Borne, *Enseigner la vérité à l'école ? Quels enjeux ? Paris?* Armand Colin, 2007
- M.A. Ethier, *Didactiques de l'Histoire, de la Géographie, et de l'éducation à la citoyenneté, Recherches pratiques*, Louvain-la-neuves, de Boeck, 2016
- B. Mérenne-Schoumaker, « Pour un renouveau de la didactique de la géographie », *Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne]*, Les 20 ans de Cybergeog, mis en ligne le 16 août 2016, consulté le 17 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/27746>

UE2 Connaître le système éducatif français pour enseigner

Module 1 10 heures	Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités
Description	<p>Lorsque l'on enseigne dans un établissement français à l'étranger, il convient d'analyser en quoi le système éducatif français s'intègre parfaitement ou dans certaines limites au contexte éducatif du pays hôte. Pour pouvoir faire ce travail, il convient tout d'abord d'avoir une bonne connaissance du système éducatif français. Ce sera l'objet de ce module.</p> <p>Nous verrons donc :</p> <ul style="list-style-type: none">• Chapitre 1 : Les spécificités du système éducatif français.• Chapitre 2 : Les textes cadres : loi d'orientation, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes.• Chapitre 3 : Les programmes : analyse des programmes d'un cycle choisi par chaque formé et mise en relief des concepts clés.

Module 2 10 heures	L'agir enseignant (1) : planifier et réguler son enseignement
Description	<p>Le but de tout système éducatif est la réussite des élèves. Le premier facteur de cette réussite est le travail de l'enseignant qui, au quotidien, conçoit, met en œuvre et régule des dispositifs d'apprentissage/enseignement.</p> <p>Nous aborderons ces questions à travers un outil d'analyse de l'activité enseignante qui permet de concevoir et d'analyser sa pratique : « La matrice à 5 focales » de Roland Goigoux.</p> <ul style="list-style-type: none">• Chapitre 1 : Présentation d'un outil d'analyse de l'activité enseignante : « La matrice à 5 focales » de Roland Goigoux• Chapitre 2 : Planification de l'enseignement<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la focale- Les outils de l'enseignant- Les modalités de travail possibles. Focus sur le travail de groupe et la pédagogie de projet• Chapitre 3 : Régulation de l'enseignement

Module 3 10 heures	L'agir enseignant (2) : s'approprier des pratiques pédagogiques favorables à la réussite de tous les élèves
Description	<p>Pour permettre la réussite des élèves, tous les pays ne prônent pas les mêmes dispositifs, les mêmes démarches pédagogiques.</p> <p>Lorsque l'on enseigne dans un établissement français à l'étranger, il convient de connaître les démarches pédagogiques prônées par le système éducatif français et de les mettre en perspective avec celles mises en œuvre dans le pays d'accueil. Cela permet d'apporter une cohérence dans ce que l'on propose aux élèves, notamment à ceux qui passent d'un système à l'autre.</p> <p>Voici quelques principes mis en avant par le système éducatif français. Ils constitueront les chapitres de ce module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : L'analyse de sa pratique • Chapitre 2 : La différenciation • Chapitre 3 : La motivation • Chapitre 4 : L'explicitation

Bibliographie indicative UE2

Textes cadres :

- *Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 : Socle commun de connaissances, de compétence et de culture.*
- *Bulletin officiel n°25 du 24 juin 2021 : Programmes d'enseignement de l'Ecole Maternelle.*
- *Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020 : Programmes d'enseignement du cycle 2, du cycle 3 et du cycle 4*

Sciences de l'éducation :

- *Tricot, A. (2017). L'innovation pédagogique, Retz*
- *Collectif « didactique pour enseigner » (2020). Enseigner, ça s'apprend, Retz*
- *Rey Olivier, Feyfant Annie (2014) Evaluer pour (mieux) faire apprendre, Institut français de l'éducation, dossier de veille de l'IFE n°94*
- *Galand, B. & Bourgeois, É. (2006). (Se) motiver à apprendre. Presses Universitaires de France*
- *Cnesco (2017). Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>*

Psychologie de l'éducation :

- *La psychologie de l'enfant, Houdé, O. (2004), PUF*

UE3 Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel

<p>Module 1 10 heures</p>	<p>Enseignement Moral et Civique : développer une culture du «vivre ensemble»</p>
<p>Description</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur les finalités et les enjeux de l'enseignement moral et civique (EMC) et du «Vivre Ensemble» au collège et au lycée. Le contexte d'un établissement français à l'étranger mérite une interrogation particulière sur la notion de laïcité et la question des valeurs. • L'enseignement moral et civique, un enseignement au «carrefour» des disciplines et des pédagogies • Pourquoi et comment mettre en œuvre dans les classes de collège et de lycée l'EMC et le «Vivre Ensemble» ? Ressources, activités possibles, thématiques et dispositifs pédagogiques envisageables.

<p>Module 2 10 heures</p>	<p>Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves</p>
<p>Description</p>	<p>Permettre à l'école d'être pleinement inclusive est une ambition forte de la politique éducative menée par la France. Cette ambition rencontre la nécessité fondamentale de l'enseignement français à l'étranger de prendre en compte la diversité des publics, des langues et des cultures.</p> <p>Ce module vise le développement de savoirs professionnels afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux enjeux de l'école inclusive • Identifier les besoins des élèves en lien avec une connaissance des troubles des apprentissage, étayée par des apports en neurosciences. • Mettre en œuvre des réponses adéquates en mobilisant des ressources institutionnelles, pédagogiques et matérielles notamment numériques. <p>Ces principes généraux seront détaillés dans le domaine du langage oral et écrit car celui-ci met en évidence des besoins partagés entre les élèves non francophones et ceux porteurs d'un trouble spécifique du langage.</p>

<p>Module 3 10 heures</p>	<p>Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement</p>
<p>Description</p>	<p>Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement c'est trouver un équilibre entre la formation des élèves aux compétences numériques et la recherche de plus-values pédagogiques dans les pratiques de classe. Cet équilibre n'est pas simple à trouver, les dérives technologiques sont nombreuses. Ce module vise donc à accompagner le développement professionnel des enseignants par</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cadrage de la place du numérique à l'école (dans les programmes et le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture). • Son articulation avec la formation des élèves aux compétences numériques conformément au Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN). • L'identification des plus-values sur les gestes professionnels des grands types d'outils numériques mobilisables dans l'enseignement.

Bibliographie indicative UE3

- *Programmes EMC, 2015*
- *Programmes EMC 2015 / ajustements au programme 2018*
- *Les pièges de l'égalité des chances*, François Dubet (2009)
- *L'intégration a des limites, pas l'école inclusive !*, Serge Thomazet (2010)
- *Document d'accompagnement - mise en œuvre du cadre de référence des compétences numériques*, Direction du Numérique pour l'Education (2019)

UE4 (optionnelle) Préparer le CAPEFE

Module 1 10 heures	Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
Description	<p>La vision du monde est intimement liée au contexte dans lequel on se situe pour le regarder et des concepts utilisés pour l'analyser. Comprendre les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger nécessite par exemple un détour par ce qu'est aujourd'hui la Francophonie. A la fois organisation institutionnelle et outils de dialogue entre les cultures, la Francophonie ne doit pas être vue comme une stratégie de défense d'un passé mais plutôt sous l'angle de la modernité et de son développement. Faire de la langue française un outil de communication, un vecteur culturel entre des populations, un lien entre des aires culturelles et géographiques diverses, nécessite de développer une stratégie et de disposer d'outils, de structures pour le faire. Dans ce module nous nous pencherons dans un premier temps sur la Francophonie aujourd'hui, sa stratégie de développement et l'identification des acteurs institutionnels (SCAC, OIF, AUF...). Puis, dans un deuxième temps, nous verrons comment l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération sont fondamentaux et s'illustrent dans un établissement homologué.</p>
Module 2 10 heures	Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger
Description	<p>Les réseaux et structures d'enseignement du français et en français à l'étranger sont nombreux (Institut Français, Alliances Françaises, AEFÉ, Label Franc Education...). De son côté le réseau des établissements français à l'étranger homologués par l'AEFE comporte plus de 500 établissements. Ce réseau est marqué par la diversité du statut des établissements, la pluralité du profil des enseignants mais aussi la richesse des échanges et des projets ; il assure également une représentation forte de la France à l'étranger.</p> <p>Ce module permettra d'identifier l'identité et la spécificité de chacun de ces réseaux et structures afin de comprendre comment se développe la puissance éducative française et quelle cohérence les anime. L'exemple du réseau des établissements homologués sera développé (les différents acteurs et les liens qui les unissent, la place particulière et spécifique que jouent les parents d'élèves, le plurilinguisme comme marqueur identitaire de ces établissements).</p>

Module 3 10 heures	Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français
Description	<p>Ce module vise à la mise en perspective des apports des modules du DU avec une situation concrète d'enseignement à l'étranger ou une projection dans cette situation (de préférence celle décrite dans l'évaluation du précédent module).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En prenant appui notamment sur les cours du module 1 de l'UE2 « Découvrir le système français à travers ses spécificités », et dans la continuité de l'évaluation du module 2 de l'UE4 « Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger » vous effectuerez une comparaison entre les particularités du système éducatif du pays hôte (ou pays étudié) et celles du système éducatif français. • En prenant appui sur les cours notamment des modules 2 et 3 de l'UE2 vous poursuivrez le travail précédent et vous ferez ressortir deux ou trois pratiques pédagogiques prônées par le pays hôte en envisageant les incidences qu'elles pourraient avoir sur vos pratiques. <p>Dans le cadre de ce processus un travail de groupe et de feedbacks entre pairs sera mis en place. Un temps de présentation de votre premier jet à un groupe de 3/4 étudiants suivi de feedbacks de leur part vous permettra de faire évoluer celui-ci.</p>

Bibliographie indicative UE4

- Consulter le site internet de l'AEFE et plus particulièrement : le memento des établissements.
- La langue française dans le monde, Organisation internationale de la francophonie (disponible en ligne)
- Brochure «L'enseignement français à l'étranger» téléchargeable sur la page «Système éducatif français à l'étranger»
- Brochure parcours langue réseau AEFE
- Les 50 propositions de la FAPEE pour l'évolution du réseau (2018)

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 Enseigner l'Histoire et la Géographie dans un établissement français de l'étranger	
Description des modalités d'évaluation	
Module 1	Non évalué
Module 2	<p>3 évaluations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un tableau à remplir, qui synthétise des documents (articles et vidéos) à lire et visionner. /4 Construire, pour un niveau de classe de collège de votre choix, le plan d'une séquence (ou : chapitre) d'histoire et le conducteur de cours d'une des séances (une heure). La séquence et la séance devront être centrées sur les notions et les concepts centraux des programmes. Vous indiquerez dans le plan de séquence la ou les notion(s) centrale(s) de chacune des séances. Vous veillerez notamment à ne pas produire un cours encyclopédique, tout en gardant une ambition intellectuelle réelle pour vos élèves. /8 Construire, pour un niveau de classe de Lycée de votre choix, le plan d'une séquence de géographie et le conducteur de cours d'une des séances. Ce cours sera organisé autour d'une étude de cas et d'une démarche de conceptualisation. /8 <p>Date d'ouverture du dépôt des documents le samedi 14 janvier 2023 et date limite pour le dépôt des documents le samedi 4 février 2023 (23h59).</p>
Module 3	<p>Produire un cours de géographie conduisant à la réalisation d'un croquis. Eventuellement, le tester en classe et en faire le bilan.</p> <p>Date d'ouverture du dépôt des documents le samedi 11 février 2023 et date limite pour le dépôt des documents le mardi 28 mars 2023 (23h59).</p>
Module 4	<p>Produire le plan d'une séquence d'histoire (en indiquant, pour chaque séance, les notions centrales étudiées), ainsi que le conducteur de cours d'une des séances. Le plan de séquence indiquera précisément, pour chaque séance, les notions centrales étudiées (voir module 1) ainsi que les compétences du référentiel mises en œuvre.</p> <p>Le conducteur de cours laissera une place importante à l'étude de documents. Il devra indiquer précisément : les Q° posées ; les réponses attendues ; la trace écrite qui institutionnalise le savoir ainsi élaboré.</p> <p>Produire l'évaluation qui correspond à la séquence. Elle permettra forcément de mettre en œuvre et de mesurer l'acquisition des compétences qui auront été travaillées.</p> <p>Date d'ouverture du dépôt des documents le samedi 6 mai 2023 et date limite pour le dépôt des documents le vendredi 26 mai 2023 (23h59).</p>

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 Connaître le système éducatif français pour enseigner

Description des modalités d'évaluation

Module 1	Non évalué
Module 2	<p>Vous préciserez dans quel cycle (Cycle 1, Cycle 2, Cycle 3 ou Cycle 4) vous souhaitez vous positionner pour effectuer ce travail. Vous choisirez une compétence des programmes dans le domaine de votre choix. Vous devrez concevoir et analyser, en deux pages maximum, une séquence d'enseignement qui permettra de travailler la compétence citée ci-dessus.</p> <p>Afin de réaliser ce travail, une trame de séquence vous sera fournie avec des critères précis. Il vous sera demandé de réfléchir à une séquence non travaillée dans une autre unité d'enseignement du DU.</p> <p>Date d'ouverture du dépôt des documents : 16 janvier 2023, date limite pour le dépôt des documents : 19 février 2023 (23h59).</p> <p>Consignes de mise en page :</p> <ul style="list-style-type: none"> • police de caractères TIMES NEW ROMAN, taille 12 points, interligne 1.5 et alignement « justifié », marges normales, • pas d'annexe. <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pertinence des liens entre les cours et les choix opérés pour la description et l'analyse de la séquence • respect de la trame donnée • qualité de la maîtrise du français
Module 3	<p>A partir d'une situation d'enseignement donnée, il vous sera demandé de fournir une analyse de celle-ci, en deux pages maximum, au regard des focales « différenciation », « motivation » et « explicitation » en référence aux enseignements dispensés.</p> <p>Date d'ouverture du dépôt des documents : 27 février 2023, date limite pour le dépôt des documents : 2 avril 2023 (23h59).</p> <p>Consignes mise en page :</p> <ul style="list-style-type: none"> • police de caractères TIMES NEW ROMAN, taille 12 points, interligne 1.5 et alignement « justifié », marges normales, • pas d'annexe. <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pertinence des liens entre les cours et les analyses proposées • qualité de la maîtrise du français

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3 Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel	
Description des modalités d'évaluation	
Module 1	<p>Un document de 3-5 pages (7 pages max avec annexes) qui présente une réflexion personnelle et contextualisée sur la mise en œuvre de l'Enseignement Moral et Civique au collège ou au lycée (1-2 pages) / Une présentation de séquence en lien avec cette réflexion en Enseignement Moral et Civique (1 page) / Le développement d'une fiche de préparation détaillée d'une séance (1-2 pages). Ce document d'évaluation peut être illustré de photos prises en classe ou d'extraits vidéo d'activités menées avec les élèves. C'est une possibilité et ce n'est en rien obligatoire pour l'évaluation finale.</p> <p>Date d'ouverture du dépôt des documents : le 16 janvier 2023 et date limite pour le dépôt des documents : le 16 février 2023 (23h59).</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence dans l'appropriation des enjeux et des dispositifs pédagogiques des nouveaux programmes d'EMC, dans le contexte d'un établissement français à l'étranger • Analyse a priori (et si possible a postériori) d'une séance menée en classe, ou pensée pour une classe • Les attendus (objectifs, modalités de mise en œuvre, consignes...) dans la construction d'une fiche de préparation de séance et de séquence.
Module 2	Non évalué
Module 3	<p>Un document (5 pages – 11000 signes, hors annexes) présentant une activité pédagogique mobilisant un ou des outils numériques dans un contexte de classe identifié et conforme aux attendus institutionnels.</p> <p>Le document comportera une description de l'activité pédagogique (objectifs, déroulement) ainsi qu'une argumentation structurée sur les plus-values apportées par les outils numériques sur les gestes professionnels de l'enseignement.</p> <p>Date d'ouverture du dépôt des documents : le 13 mars 2023 et date limite pour le dépôt des documents : le 16 avril 2023 à 23h59.</p> <p>Le document sera évalué sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarté et cohérence de la description de l'activité pédagogique avec les attendus institutionnels pour le contexte de classe choisi. • Identification des gestes professionnels et argumentation des plus-values apportées par les outils numériques sur ces gestes. • Structuration globale de l'exposé (un modèle sera fourni)

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4 optionnelle Préparation au CAPEFE

« L'ensemble des travaux demandés dans les trois modules de l'unité d'enseignement « se préparer au CAPEFE » sont complémentaires et vous aideront à constituer le dossier support de votre entretien pour le CAPEFE (épreuve orale obligatoire). »

Description des modalités d'évaluation

Module 1

Travail module 1 (non noté)

Vous réaliserez un document écrit de 4/5 pages maximum selon les indications ci-dessous :

- dans une première partie, une présentation d'un pays dans lequel vous souhaitez exercer (et/ou vous avez exercé) en tant qu'enseignant. Vous aurez vos propos sur son histoire, sa géographie, son économie, son système éducatif...
- dans une seconde partie, une analyse de la place de la France et du français dans ce pays. »

Consignes mise en page :

police de caractères TIMES NEW ROMAN, taille 12 points, interligne 1.5 et alignement « justifié », marges normales ». Pas d'annexe.

Module 2

Travail module 2 (non noté)

A la suite du travail effectué sur le module 1 :

- dans un premier temps vous reprendrez le travail que vous avez réalisé pour le module en prenant en compte les remarques des formateurs
- dans un deuxième temps, vous complèterez ce travail avec un document écrit de 4/5 pages maximum selon les indications ci-dessous :
- dans une première partie, un recensement, une cartographie des établissements français et ceux proposant un enseignement en français présents dans ce pays,
- dans une seconde partie, vous choisirez un établissement en particulier. Que diriez-vous de ce cet établissement si vous deviez le présenter dans son contexte ? »

Consignes :

- mise en page : police de caractères TIMES NEW ROMAN, taille 12 points, interligne 1.5 et alignement « justifié ». Pas d'annexe.
- le document final sera composé d'une dizaine de pages.

Module 3

Travail module 3 (non noté)

A partir du travail réalisé pour le module et en tenant compte :

- des retours des formateurs ;
 - des apports sur le système éducatif Français (UE2 module 1) ;
 - des spécificités du système éducatif du pays d'accueil présenté ;
- Vous réaliserez une synthèse des travaux rendus dans les modules 1, 2 et 3 sous la forme d'un power point commenté de 10' maximum. Retour pour le 24 avril 2023.

Une présentation par groupe sera également organisée (sous forme de visioconférence dans la semaine suivante)

Date d'ouverture du dépôt des documents : le 27 février 2023, date limite pour le dépôt de s documents : le 24 avril 2023 (23h59).

L'accompagnement

La possibilité que les inscrits au DU EEFE qui enseignent déjà en établissement français à l'étranger bénéficient d'une aide, d'un suivi au sein des établissements est une chose importante dont il convient de préciser les contours. Il ne s'agit bien entendu pas de normaliser la forme de ce suivi mais plutôt de réfléchir aux enjeux de ce dernier.

Assurer le suivi des stagiaires oui mais par qui ?

Les termes pour désigner celui qui assure le suivi pédagogique de la personne en formation sont nombreux dans la littérature : tuteur, référent, maître de stage, conseiller, superviseur... Les approches conceptuelles (comment fait-on avec lui ?) peuvent, elles aussi, être diverses : apprendre aux formés à repérer les choses efficaces dans l'exercice du métier, les aider à les décrypter et les mettre en œuvre, se centrer sur les leviers du changement d'une pratique professionnelle, s'intéresser à la compréhension et à l'interprétation de la prescription... Quelle que soit l'approche choisie, nous pouvons essayer de décliner le travail possible au niveau du DU EEFE à travers trois grands modèles :

- le modèle du maître de stage : il va faciliter une prise en main progressive de la classe à travers le principe de l'alternance (successivité et enrichissement des temps dits théoriques et pratiques). Cela signifie qu'il y a un stage aux contours précis, définis et au positionnement clairement établi en lien avec le DU. Ce n'est pas le choix qui a été fait : il n'y a pas d'UE « stage », pas de calendrier ou modalités de mise en œuvre... ;
- le modèle du tuteur : il est identifié comme la personne référente d'un parcours de formation. Le tuteur conduit le formé au sein du parcours de formation, il connaît et maîtrise toutes les dimensions de ce parcours. Le tuteur va guider le formé sur les différentes étapes structurantes de son développement. Être tuteur nécessite d'être désigné et volontaire pour le faire, de maîtriser tous les éléments du parcours de formation ou tout au moins de pouvoir influencer sur l'ensemble de ces éléments. Il n'est raisonnablement pas possible de penser que cette mission soit généralisable au niveau du DU car elle est également très liée à un statut au sein de l'établissement ;
- le modèle de l'accompagnant : il est identifié comme la personne ressource que l'on peut solliciter et qui peut solliciter sur tout ou partie de la formation. Le formé interroge et est interrogé par le formateur et vice et versa. L'accompagnant va davantage contribuer à la construction d'un métier à partir d'une formation plutôt que de rester centré sur la formation, ses contenus, ses modalités d'évaluation... L'accompagnant doit davantage maîtriser les enjeux du DU au regard du développement professionnel du formé que maîtriser in fine les contenus du DU. C'est le principe qui est retenu pour le suivi du DU.

Les enjeux du DU EEFE

Le DU EEFE reste une formation adossée à un diplôme : les attentes relatives au développement professionnel sont premières, les contraintes attenantes à une diplomation sont au service de ces attentes.

Le DU EEFE a pour objectif de :

- permettre aux formés de progressivement mieux faire la classe en travaillant autour des outils pour enseigner. Les outils pour enseigner peuvent être directement utilisables en classe mais doivent aussi se confronter aux diverses réalités de classe ;
- assurer pour les formés la compréhension des enjeux scolaires fixés par les textes cadres de l'éducation nationale (socle commun de connaissances et de compétences, programmes, éducation à...) mais aussi les enjeux disciplinaires (le sens de la discipline scolaire, la didactique disciplinaire...);
- outiller les formés afin qu'ils puissent analyser leur pratique et la pratique de leurs pairs (être en mesure de porter un regard sur le métier mais aussi être capable de se regarder exercer le métier) ;
- donner aux formés l'accès à un diplôme. Vouloir obtenir un diplôme s'inscrit dans un parcours personnel et professionnel, nécessite un engagement et un travail individuel enrichi par le collectif. Dans la sphère éducative, la réussite du formé est directement corrélée à la réussite de ceux que l'on éduque, à qui l'on enseigne, que l'on instruit. L'exercice du métier d'enseignant, les réussites et les échecs du métier empêchent le cloisonnement total entre la sphère personnelle et la sphère professionnelle.

Le rôle des formateurs du DU EEFE

Les formateurs de l'INSPÉ ne font pas tout au regard du développement professionnel souhaité chez les formés ; cerner leurs rôles et missions est important pour davantage comprendre ce qu'ils font mais aussi identifier ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Ainsi, ils :

- partagent des références (didactiques, pédagogiques, scientifiques), des modèles explicatifs pour mieux comprendre la classe et l'acte d'enseignement ;
- décryptent et aident à comprendre la prescription (les divers textes de l'éducation nationale...) qui est unique alors que la traduction de cette dernière est, par essence, plurielle ;
- font travailler les formés à partir d'outils transférables et/ou transformables (exercer son métier à partir de l'expérience acquise par le métier mais aussi à partir de sa liberté pédagogique et de la créativité de chacun) ;
- évaluent et notent dans une perspective formative et certificative.

Le rôle des accompagnants d'établissement

Les accompagnants sont avant tout dans la proximité des formés : proximité de lieu, proximité de contexte...

Ils peuvent ainsi :

- contextualiser : les enjeux, les contenus, les problématiques, le vocabulaire... proposés dans le DU au regard d'une réalité, d'une complexité, de particularités... propres à l'établissement ;
- accompagner la construction du métier : mettre à jour avec les formés la transformation des pratiques en mettant en exergue ce qui a changé, ce qui est en train de changer et ce qui doit encore évoluer. Il s'agit alors de contrebalancer le regard du formé souvent centré sur ce qui ne va pas ;
- dynamiser et rassurer : l'approfondissement du métier, le développement professionnel sont par nature des éléments déstabilisateurs, des perturbateurs de la zone de confort et d'évolution. La présence bienveillante et humaine reste majeure ;
- observer le formé, constater avec lui, réguler, s'inscrire dans la durée... sont des actes que ne peuvent réaliser les formateurs du DU placés la majorité du temps à distance des formés. La question de la dynamique d'établissement est ici primordiale ;
- faciliter le quotidien de la formation : organiser des temps de regroupements, filmer des moments de classe, d'expériences...
- impulser un travail collectif pour une réussite individuelle, catalyser les énergies au profit de la dynamique de groupe. L'accompagnant joue alors un rôle à la fois discret et primordial dans la création et l'entretien de cette dynamique.

Admissions

Etre titulaire d'un bac +2 ou effectuer une procédure de validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE). La commission d'admission du diplôme décide de l'entrée en formation des demandeurs.

Chaque étudiant-e sera inscrit-e à l'INSPÉ Clermont-Auvergne, donc à l'Université Clermont-Auvergne, et bénéficiera des services de l'ENT et de la BCU.

Contact

Responsable de formation et des échanges internationaux :

Raphaël COUDERT

Tél. +33 (0)4 71 09 90 50

raphael.coudert@uca.fr